

## PLAN D'ÉTUDES

# MASTÈRE EUROPÉEN COMMUNICATION

Pré-requis :

**Bac +3**  
ou 180 crédits ECTS  
(à défaut, expérience  
professionnelle requise)

Durée théorique :

**MASTÈRE 1\* : 1 an**  
**MASTÈRE 2\* : 1 an**  
\*Inscription garantie pendant 3 ans<sup>(1)</sup>

Nombre d'heures de formation :

**MASTÈRE 1 : 1295 heures**  
**MASTÈRE 2 : 1105 heures**

## Objectif de formation

Le Mastère européen Communication forme des responsables en charge de la conception et de la mise en oeuvre de stratégies de communication globales au sein d'une entreprise ou en agence. Leur fonction est de définir et de mettre en place la stratégie publicitaire et de communication d'une entreprise, dans les médias ainsi que sur le web et les réseaux sociaux, en se différenciant de la concurrence et en innovant. Ces experts en communication exercent ainsi des missions variées :

- Analyse du secteur, des cibles et de l'environnement
- Construction et déploiement de la stratégie de communication et publicitaire
- Sélection des prestataires et des partenaires
- Suivi des performances des campagnes

## Diplôme européen

Le Mastère européen Communication est un diplôme de niveau Bac +5 délivré par la FEDE (Fédération Européenne Des Ecoles). Le Mastère 1 européen Communication correspond à la 1ère année de formation et attribue 60 crédits ECTS en cas de note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des épreuves. Pour obtenir le diplôme du Mastère européen Communication, il est nécessaire d'intégrer et de valider le Mastère 2 Communication, proposé notamment par ENACO. L'obtention du diplôme confère automatiquement au candidat 120 crédits ECTS (60 pour le Mastère 1 Communication et 60 pour le Mastère 2 Communication).

Diplôme **BAC +5**



## Stage

La durée de stage est de 420 heures, soit 12 semaines, en Mastère 1 et de 420 heures, soit 12 semaines, en Mastère 2. Ces stages donnent lieu à la réalisation en Mastère 1 d'un mémoire, et en Mastère 2 d'une thèse professionnelle. Les stages servent de support aux épreuves professionnelles de soutenance.

Pour les candidats salariés dans le domaine de la formation, le stage n'est pas obligatoire. Leurs missions en entreprise doivent leur permettre de réaliser les dossiers professionnels.

## Organisation de la formation

Le programme de formation est structuré en unités d'enseignement, conformément au référentiel. Chaque unité d'enseignement est composée d'un ou plusieurs cours qui sont organisés en séquences. Chaque cours comporte des exercices auto-corrigés de type QCM pour vérifier l'assimilation des connaissances (en moyenne 1 exercice par séquence).

Dans les matières générales, vous devrez réaliser, à la fin de chaque cours, les devoirs notés et corrigés par vos professeurs. Dans les matières professionnelles, vous aurez à effectuer les devoirs contenus, en Mastère 1, dans l'unité d'enseignement D43 et, en Mastère 2, dans l'unité d'enseignement D53, comptant dans le cadre du contrôle continu.

Pour des raisons pédagogiques et votre réussite, la réalisation de l'intégralité des devoirs est obligatoire (environ 10 devoirs par année de Mastère).

Des examens blancs sont également mis à disposition pour vous préparer efficacement aux épreuves.

(1) La garantie d'inscription de 3 ans n'est pas valable pour les dispositifs de formation professionnelle continue CPF, contrat de professionnalisation, les formations prises en charge par une région et les formations 100 % à distance gratuites et rémunérées par Pôle emploi. Dans le cadre de ces dispositifs, la durée de formation correspond aux dates indiquées dans le contrat.

## Examens

Les examens se déroulent entièrement en ligne, en janvier, juin et octobre, de façon globale ou progressive, selon vos disponibilités dans les délais fixés par la FEDE. Les épreuves orales se déroulent notamment en visioconférence (sous réserve de modifications des modalités d'examen).

La moyenne des notes obtenues aux devoirs de l'unité d'enseignement D43 (en Mastère 1) et de l'unité d'enseignement D53 (en Mastère 2) sera comptabilisée dans le cadre du contrôle continu.

Les frais d'examen, fixés par la FEDE, sont à la charge du candidat.

## Programme du Mastère 1 européen communication\*

| Enseignement général  | Enseignement professionnel  |
|---|---|
| <b>Les entreprises, la concurrence et l'Europe</b><br>Les grands principes ; La mise en œuvre ; Les États, les entreprises et les intérêts  | <b>Marketing stratégique :</b><br>Établir un diagnostic et définir des objectifs pour décider des stratégies globales ; Évaluer l'intérêt des différents domaines d'activité de l'entreprise et faire des choix pertinents ; Faire un choix parmi les principales stratégies existantes   |
| <b>Langue vivante européenne 1 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b><br>- Anglais :<br>Conjugation - beginner/pre intermediate ; Conjugation - intermediate ; Grammar tools ; English at work ; Tips for the written examination<br>- Espagnol :<br>Geografía e historia de España ; Situación económica y sectores de actividad más importantes ; España y el extranjero ; Anuncios publicitarios ; Correspondencia<br>- Italien :<br>L'impresa e la sua struttura ; l'Italia nel contesto internazionale ; CV e lettere di candidatura ; Schede grammaticali |   |
| <b>Option - Langue vivante 2 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b>   | <b>Communication stratégique et internationale :</b><br>Le contexte international ; La construction d'une stratégie de communication à l'international ; L'analyse du message publicitaire  |
| <b>Option - Langue vivante 3 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b>   | <b>Contrôle continu</b><br>- Technique de production du message :<br>Techniques de rédaction d'un message ; Techniques de la production visuelle ; Techniques de la production audiovisuelle<br>- Cadre juridique de la communication :<br>Droit de la publicité ; Propriété intellectuelle ; Publicité mensongère, déloyale et parasitaire ; Les langues de la publicité ; La réglementation en matière de publicité ; Droit de la communication |
| <b>Option - Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action</b>   | <b>Acquisition des compétences professionnelles :</b><br>Atelier professionnel numérique<br>Examen blanc<br>Mémoire   |
| <b>Option - Le management interculturel et les ressources humaines en Europe</b>  |   |

\* Contenu pouvant évoluer en fonction des modifications du référentiel ou du programme

## Programme du Mastère 2 européen communication\*

| Enseignement général   | Enseignement professionnel  |
|--|---|
| <p><b>Les entreprises, la concurrence et l'Europe **</b><br/>           Les grands principes ; La mise en œuvre ; Les États, les entreprises et les intérêts</p>   | <p><b>Marketing international</b><br/>           Caractéristiques du marketing international, étude de marché et segmentation ; Veille internationale et plan de marchéage à l'international</p>                                |
| <p><b>Langue vivante européenne 1 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b><br/>           - Anglais :<br/>           Conjugation - beginner/pre intermediate ; Conjugation - intermediate ; Grammar tools ; English at work ; Tips for the written examination<br/>           - Espagnol :<br/>           Geografía e historia de España ; Situación económica y sectores de actividad más importantes ; España y el extranjero ; Anuncios publicitarios ; Correspondencia<br/>           - Italien :<br/>           L'impresa e la sua struttura ; l'Italia nel contesto internazionale ; CV e lettere di candidatura ; Schede grammaticali</p> | <p><b>Stratégie publicitaire et stratégie de marque</b><br/>           Les relations et la méthodologie en communication ; Les solutions et la déclinaison de la marque</p>   |
| <p><b>Option - Langue vivante 2 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b></p>   | <p><b>Contrôle continu</b><br/>           Stratégie de communication digitale :<br/>           Les différents types de sites et le référencement ; Le marketing digital ; Le marketing mobile et l'analyse des performances</p> |
| <p><b>Option - Langue vivante 3 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b></p>   | <p><b>Acquisition des compétences professionnelles :</b><br/>           Atelier professionnel numérique<br/>           Examen blanc<br/>           Thèse professionnelle</p>  |
| <p><b>Option - Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action</b></p>   |   |
| <p><b>Option - Le management interculturel et les ressources humaines en Europe</b></p>  |   |

\* Contenu pouvant évoluer en fonction des modifications du référentiel ou du programme

\*\* Épreuve obligatoire pour les étudiants entrant directement en Mastère 2